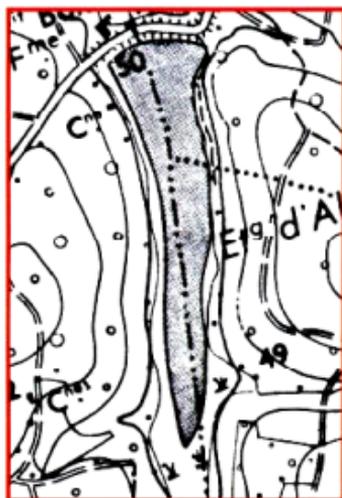




Les limites



L'étang d'Allas est traversé par une ligne formée de tirets et de points - · - · - · - ; de son milieu, il en part une autre faite de pointillés

La première indique la limite d'un canton, la seconde celle d'une commune.

Cantons et communes sont des découpages administratifs de la France.

Christelle a colorié en rouge les champs, les prés et les vignes de son papa agriculteur.

Ces limites ne sont pas les seules, il en existe d'autres : limites d'arrondissements, de départements et d'États avec bornes.

Elles suivent souvent une route ou un chemin, un ruisseau ou une rivière.

Avec les limites administratives, la carte présente des lignes formant des carrés, des rectangles ou des trapèzes : ce sont des champs.

